

# Les migrations d'Homo Sapiens et leurs succédanés

par

Jean BERNABÉ

## 5) Colonisation et rapport à la terre

*Le terme « créole » désigne celui qui est né dans la colonie, par opposition à ceux qui ont vu le jour ailleurs (les Vié-Blan, pour les Européens et les Bossales, pour les Africains). Par la-même, la notion de créolité instaure le principe archétypique d'une primauté du **droit du sol** sur le **droit du sang**, ce dernier renvoyant aux valeurs de la généalogie et des racines ataviques. Soyons clairs : un archétype, il faut le savoir, est une donnée abstraite qui ne se concrétise pas forcément dans l'Histoire, mais préside néanmoins à l'imaginaire collectif, ce qui n'est pas rien.*

C'est au Brésil que tout d'abord (au XVIème siècle) le terme « criollo » (origine du mot « créole ») s'applique à l'esclave né sur la plantation, tout comme à Rome on qualifiait de « verna » (d'où l'adjectif « vernaculaire ») l'esclave venu au monde dans la maison du maître et ce, par opposition aux guerriers étrangers vaincus et réduits pour cette raison en esclavage. Dans un second temps, dès le XVIIème siècle, les territoires de colonisation hispanique et française font de la créolité un attribut des seuls colons blancs nés sur place. Ce n'est qu'au XVIIIème siècle que les esclaves noirs vernaculaires y reçoivent à leur tour cette dénomination. Cela dit, il faut se garder de prendre la paille des mots pour le grain des choses, comme le font nombre de gens qui ne cessent d'engager de stériles polémiques sur le terme « créole » appliqué à une communauté. Ils en arrivent même soit à rejeter carrément cette dénomination, soit à accuser les Békés de s'en être emparés. Certes, l'essai intitulé *Éloge de la créolité* (1988) exalte d'une certaine manière le contenu du concept en question, mais n'est-ce pas s'accrocher à une conception anachronique et inutilement polémique que d'accuser les colons d'avoir dépouillé les esclaves d'une dénomination honorable pour se l'approprier, comme si être créole constituait un privilège. Au-delà des stéréotypes et des *a priori*, il convient de pousser plus loin la réflexion. Une véritable analyse des ressorts psychologiques profonds de la colonisation s'impose.

### *Le rapport à la terre et ses implications*

La plupart des espaces initialement colonisés par Homo Sapiens étaient par définition vierges. Les relations que les peuples entretiennent avec la terre ne sont pas toujours marquées du sceau de la prédation, comportement qui correspond au logiciel de la colonisation abordant des terres occupées. Avec la répartition de l'ensemble de l'humanité sur la Planète, le nombre des terres libres d'habitants s'est considérablement restreint. Il se trouve néanmoins qu'au XVIIIème siècle, les Mascareignes, par exemple, étaient inhabitées quand les Français en ont pris possession. La dimension prédatrice qui s'y est développée et perdue encore résulte de l'esclavage des Noirs amenés, par la traite, depuis la côte orientale de l'Afrique. Pour cette raison surtout, cet archipel n'a pas échappé au fantasme de l'**appropriation individuelle** de la terre. On sait que tout à rebours de ce comportement compulsif, sinon instinctif, les sociétés

amérindiennes ou encore du Pacifique Sud, longtemps peuplés notamment de cueilleurs-chasseurs ou d'éleveurs nomades, ont toujours considéré la terre comme un bien collectif

### *Créolité et imaginaire colonial*

Au-delà des crispations idéologiques, parfaitement compréhensibles relatives à la notion de créolité, ce qu'il faut retenir c'est le fait que le processus de créolisation lui-même ressortit à un désir plus ou moins conscient d'**autochtonisation**, c'est à dire, en fait d'enracinement dans une terre. Pour beaucoup, notamment, ceux qui, victimes notamment de persécutions religieuses, avaient quitté leur terre d'Europe, on peut comprendre que l'Amérique soit devenue une Terre Promise, la Nouvelle Jérusalem, un lieu de ressourcement et de renaissance. On sait ce qu'il est – hélas !-- advenu de cet idéal premier dans un pays que toute son histoire montre en proie à un ethnocentrisme générateur de violence envers l'Autre. Aussi paradoxal que cela soit, pour « retrouver leurs marques », ces hommes de foi et leurs descendants se sont appliqués à « génocider » les Amérindiens, les véritables autochtones, seul moyen pour eux de récupérer à leur profit le statut de leurs victimes. Ils ont agi en déployant une violence spoliatrice, caractéristique décisive de l'**imaginaire colonial**.

Même si elle a des motivations économiques, la colonisation ne peut donc se penser en dehors du rapport psychologique à la terre, opérant dans une logique compensatoire. Le cas de l'Amérique n'est qu'un exemple parmi d'autre de ce processus de transfert géographique que le colon est amené à gérer sur place dans une relation plus ou moins claire, plus ou moins tendue avec sa métropole. Le lien avec cette dernière peut être perpétué (situation assez rare, concrétisée par les Départements Français d'Outre-mer) comme il peut être coupé, ce dernier cas étant représenté par les différentes indépendances intervenues sur le continent américain.

On assiste aujourd'hui à une nouvelle forme de colonisation qui n'implique pas forcément un déplacement physique des nationaux vers les terres à coloniser, mais qui se réalise à travers une mainmise économique. Il est intéressant de noter que cette mainmise s'accompagne de plus en plus d'une main-basse sur les terres. L'exemple le plus caractéristique de ce nouveau mode de colonisation est fourni par l'achat par la Chine de centaine de milliers d'hectares en Afrique et en Amérique du Sud. Autrement dit, une stratégie plus rusée de colonisation supprime l'intervention physique du colon, mais maintient un élément essentiel pour l'instance colonisatrice : l'appropriation progressive de la terre. Il s'agit là tout à la fois d'une rupture et d'une continuité dans le schéma de la colonisation. Rupture parce qu'il n'y a plus l'impératif psychologique de l'autochtonisation et continuité, parce qu'il y a toujours appropriation. En l'occurrence, une appropriation sur le mode capitaliste, qui établit une relation marchande de plus en plus intense avec la terre et cela, en totale contradiction avec la conception communautaire que l'on trouve encore chez certains peuples et qui est en cours de disparition. Dans tous les cas, il y a aliénation des indigènes, victimes de ce nouveau processus porté par la mondialisation ultra-libérale. Fille de la colonisation, la Martinique n'a pas échappé à ses démons !

Jean BERNABÉ

*Prochain article : 6. Problématique et enjeux d'une réforme agraire à la Martinique*